

Ann Therese MacEachern

Chef des ressources humaines (par intérim)

Le 4 SEPTEMBRE 2018

Le point sur la question de l'équité salariale

Bonjour,


Je tiens à vous informer que le processus conjoint visant à résoudre la question de l'équité salariale des factrices et facteurs ruraux et suburbains est passé à l'étape d'arbitrage.

Dans sa décision du 31 mai 2018, l'arbitre Flynn a fourni des conseils à Postes Canada et au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Elle leur a donné 90 jours pour collaborer afin de parvenir à une entente. Depuis, les deux parties ont travaillé avec acharnement à isoler, analyser et comparer les caractéristiques complexes des deux systèmes de paie dans le but d'en arriver à une solution satisfaisante. Madame Flynn a continué de participer au processus durant cette période.

L'équité salariale est une question de droits fondamentaux et un élément essentiel des valeurs de Postes Canada. Toute disparité entre les salaires fondée sur le sexe est totalement inacceptable pour l'entreprise. Bien que de nombreux aspects de cette question demeurent complexes, nous souhaitons voir une résolution être adoptée aussitôt que possible afin de mettre de l'argent entre les mains de nos employés ruraux et suburbains. C'est pourquoi nous accueillerons favorablement la décision de l'arbitre et nous continuerons entre-temps d'apporter tout le soutien nécessaire afin de mener ce dossier à son terme.

Je vous remercie des efforts que vous déployez chaque jour pour servir les Canadiens.

Sincères salutations,



Ann Therese MacEachern

Chef des ressources humaines (par intérim)
